

La campagne relancée après les vacances de printemps

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4129 - Jeudi 23 mars 2017 - Prix : 10 DA

8 morts et 24 blessés
dans un accident à Tiaret

Encore un drame de la route meurtrière

Page 24

La feuille de route de Ould Kaddour

Plus de moyens pour le développement des énergies renouvelables

Page 2

Un nouvel épisode de guerre des prix en perspective ?

Par Mohamed Habili

Depuis le retournement du marché pétrolier, il y a maintenant plus de deux ans, le niveau des prix est fonction de deux variables : d'une part les quantités de pétrole conventionnel mises sur le marché par les pays producteurs, membres et non membres de l'OPEP, et de l'autre les quantités d'appoint de pétrole non conventionnel produites dans les champs américains qui augmentent dès lors que le prix du baril tend à dépasser les 60 dollars. Il n'y a aucune raison de penser qu'il puisse en aller autrement à l'avenir, sauf dans le cas d'une expansion de la demande, peu probable aussi longtemps que l'économie mondiale ne s'est pas entièrement remise de la crise de 2008. Sans la production américaine, les prix ne seraient déterminés que par les quantités produites de pétrole conventionnel. Ces prix pourraient alors dépasser allègrement les 60 dollars, niveau auquel aujourd'hui la force de rappel induite par la production américaine se déclenche comme par l'effet d'un automatisme, pour les pousser en sens inverse, vers le palier inférieur, celui des 50 dollars. Cette oscillation entre 60 et 50 dollars le baril ne se fait pas d'elle-même, puisqu'elle est basée sur un accord de réduction de production passé entre les membres de l'OPEP, auquel s'est jointe la Russie, l'autre grand producteur.

Suite en page 3

Nouveau P-DG de Sonatrach

Ould Kaddour ou le riche parcours de l'homme qu'il faut



PH.D. R.

Pour se convaincre du bien-fondé du choix porté sur Ould Kaddour, le seul survol des diplômes dont il est bardé est édifiant quant à son indiscutable compétence. Lire page 2

Développement du transport maritime

Trois bateaux de plaisance prêts à naviguer

Page 2

Cinéma

Le long métrage «Timgad», avec Agoumi, projeté à Alger

Page 13

Nouveau P-DG de Sonatrach

Ould Kaddour ou le riche parcours de l'homme qu'il faut

■ Pour se convaincre du bien-fondé du choix porté sur Ould Kaddour, le seul survol des diplômés dont il est bardé est édifiant quant à son indiscutable compétence.

Par Nadir S.

Il est devenu de bon ton, sans s'attendre à un chaleureux comité d'accueil, de soumettre les cadres supérieurs nommés dans des missions pour les hautes charges à un tir croisé de violentes critiques, sans même attendre le quart d'heure de décence pour mieux connaître le concerné. Abdelmoumène Ould Kaddour n'a pas échappé à cette règle de calomnies et à cette salve de diffamations décochées par les experts en infamie, dès l'instant même où le ministre de l'Energie l'a installé dans son poste de nouveau P-DG de Sonatrach, poste sensible s'il en est. Pourtant, le Smig d'éthique et de déontologie et le minimum attendu des règles professionnelles aurait été de recouper les informations, de les vérifier et surtout de tenter de connaître l'itinéraire de ce cadre de l'Etat, ce qui aurait battu en brèche la tentation du tir croisé d'attaques, aussi vitriolées que gratuites. En effet, pour se convaincre du bien-fondé du choix porté sur Ould Kaddour, le seul survol des diplômés dont il est bardé est édifiant quant à son indiscutable compétence.

Natif en 1951 à Hennaya (Tlemcen), après une sortie en 1975 en qualité d'ingénieur en Génie chimique de l'Ecole polytechnique d'Alger, quatre ans plus tard, il était diplômé Docteur-Ingénieur dans la même filière de la très prestigieuse université de Massachusetts (le fameux MIT) puis de la non moins prestigieuse université

d'Harvard, également américaine. De retour au pays aux débuts des années 80, après avoir accompli son service national comme professeur à l'ENITA, il est d'abord nommé directeur de recherche au CDM dépendant de Haut Commissariat à la recherche, où il a contribué à la stratégie dans le domaine des Energies solaire et nucléaire. S'ensuivent une série d'initiatives, dont différentes créations de centres ou cellules de recherches, notamment dans le solaire et l'énergie renouvelable, si nombreuses qu'il serait fastidieux de les citer dans cette brève présentation.

De 1993 à 2007, il est président-directeur général de Brown et Roots-Condor (BRC), période suivie du poste de consultant dans son domaine dans diffé-

rents pays, au Qatar et pour diverses entreprises de Corée du Sud, Singapour, France, Suède, etc. Son éventail de consulting va de la construction d'infrastructures à l'environnement en passant par les télécoms et le transport aérien. A ces postes au plus haut niveau de gestion et de management, s'ajoutent de très nombreuses études et la réalisation de plans stratégiques, devenus références.

La liste des projets dirigés en Algérie, notamment pour Sonatrach, n'est pas moins longue, ce qui réconforte sur le caractère judicieux du choix de Abdelmoumène Ould Kaddour pour diriger, autant dire relancer, le joyau économique national qu'est Sonatrach.

N. S.



La feuille de route de Ould Kaddour

Plus de moyens pour le développement des énergies renouvelables

Sonatrach envisage de consacrer plus de moyens pour renforcer les investissements liés au développement des énergies renouvelables, a affirmé, mardi à Oran, son nouveau président-directeur général, Abdelmoumène Ould Kaddour. Dans une allocution à l'ouverture de la 7^e Conférence nationale sur l'industrie pétrolière et gazière dans l'Afrique du Nord (Napec 2017), lue en son nom par son vice-président, Ahmed Fettouhi, le P-dg de Sonatrach a précisé que le groupe allait s'engager davantage «dans la production d'électricité à partir des énergies renouvelables, notamment le solaire». Sonatrach œuvre à devenir, dans un futur proche, «un des acteurs de ce segment placé comme priorité nationale par le président de la République», a-t-il ajouté. «Nous avons un ambitieux programme en termes

d'énergies renouvelables que nous allons concrétiser avec le concours des compagnies nationales et internationales, tant publiques que privées», a-t-il souligné, rappelant que certains projets ont été déjà mis en œuvre en collaboration avec des partenaires, dans le but de contribuer à la réalisation du programme national des énergies renouvelables. A ce titre, la Sonatrach s'attelle également à développer les ressources humaines en mettant plus de moyens qui permettront d'assurer une spécialisation dans les filières techniques et une relève dans les métiers de l'exploitation, ainsi qu'à l'ouverture de nouvelles opportunités d'évolution et de mobilités de ses travailleurs, a poursuivi M. Ould Kaddour. Par ailleurs, M. Ould Kaddour a réaffirmé que Sonatrach, avec l'appui des pouvoirs publics, entend

«consolider» ses investissements dans toute la chaîne des hydrocarbures, dans le cadre d'une stratégie efficiente, afin de pérenniser la sécurité énergétique du pays, participer au développement économique national et maintenir ses parts de marchés à l'international. Le renforcement de l'effort prospection et exploration dans le domaine minier est un élément essentiel dans la stratégie de Sonatrach, a ajouté le même responsable, estimant que le domaine minier reste «largement sous exploré», pour assurer le renouvellement des réserves en hydrocarbures. Napec 2017 s'est ouvert en présence de dirigeants d'entreprises nationales du secteur de l'énergie, de représentants de compagnies pétrolières étrangères, de professionnels et d'experts internationaux.

R. N./APS

Développement du transport maritime

Trois bateaux de plaisance prêts à naviguer

Dans le cadre des mesures prises par le gouvernement afin de développer le secteur des transports maritimes, trois investisseurs privés ont été agréés pour exercer, dès l'été prochain, les activités de transport et de plaisance maritimes, a indiqué à l'APS le directeur de la marine marchande et des ports auprès du ministère des Travaux publics et des Transports, Mohamed Benboushaki. Jusqu'à maintenant, en dépit d'un fort taux de demandes pour ce type d'exploitation, sur une dizaine déposées pour les régions Centre Alger, Chlef, Tipasa, Boumerdès et Tizi Ouzou, la commission régionale chargée de les examiner n'a agréé que trois investisseurs, des professionnels du domaine minutieusement désignés pour exploiter des bateaux-restau-

rants stationnaires et itinérants. «Ces autorisations permettront aux investisseurs d'entamer les procédures d'acquisition des bateaux de plaisance et de commencer leur activité dès le début de la saison estivale», a avancé le même responsable. Ces bateaux-restaurants seront exploités au niveau des ports de plaisance d'El Djemila (ex-La Madrague) et de Tamentfoust (Alger), a-t-il précisé. Un nouveau souffle pour le transport maritime qui, sans besoin de le rappeler, donnera beaucoup de dynamisme pour la relance du tourisme dans le pays. Projets annoncés à plusieurs reprises par le ministre des Travaux publics et des Transports, ils commencent à prendre forme avec leur lancement prochain. Ainsi, pour la généralisation de ces nouvelles avancées en

termes de transport maritime, des autorisations similaires seront également accordées aux investisseurs intéressés par ce type d'activité dans les régions Ouest et Est du pays. A ce propos, il est à noter que la commission régionale d'Oran, qui englobe les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran et Mostaganem, a tenu récemment une réunion examinant toute proposition allant dans ce sens. Le but précis de la rencontre était d'examiner et de statuer sur les demandes d'autorisation des opérateurs qui veulent s'installer dans l'Oranie.

Durée des autorisations d'exploitation : un exercice de cinq années renouvelable

Pour ce qui est de l'autorisa-

tion pour l'exercice des activités de transport maritime urbain et de plaisance maritime, elle est octroyée pour une durée de cinq années renouvelable.

Pour rappel, depuis l'entrée en vigueur, en 2016, du décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice des activités de transport maritime urbain et de plaisance maritime, de nombreuses demandes ont été déposées auprès des commissions des trois régions côtières du pays (Est, Centre et Ouest).

Outre les bateaux-restaurants, ce décret définit quatre autres activités de transport et de plaisance maritimes ouvertes à l'investissement. Il s'agit du transport maritime urbain, le pesca-tourisme (pêche de plaisance et de tourisme), la balade en mer ainsi que la plaisance sur des

engins nautiques à moteur (jet-ski, planches à moteur...). Sur ce point, M. Benboushaki n'a pas manqué de souligner qu'il y a beaucoup de demandes sur ces créneaux, ce qui nécessite un renforcement en matière d'infrastructures».

Dans ce cadre, le ministère des Travaux publics et des Transports prévoit de réaliser 14 ports de plaisance répartis sur toutes les wilayas côtières. Une initiative qui s'inscrit dans la perspective du programme de développement du secteur des transports.

Les études nécessaires pour la réalisation de ces ports sont déjà lancées, a fait savoir le même responsable, avançant que chaque wilaya à façade maritime bénéficiera d'un port de plaisance.

Yacine Djadel

L'Algérie paie le prix fort pour les bureaux d'études étrangers

Ouali décidé à réhabiliter les bureaux d'études algériens

■ Le ministre des Ressources en eau veut limiter le recours aux bureaux d'études étrangers dans la réalisation des infrastructures du secteur, alors qu'il existe des bureaux d'études algériens expérimentés. Il appelle également au renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé, notamment dans le domaine de la fabrication des équipements et pièces de rechange.

Par Louiza Ait Ramdane

Il y a lieu de signaler qu'une grande partie des études commandées dans le cadre des plans d'investissements publics ont été réalisées par des bureaux d'études étrangers spécialisés en travaux publics, hydraulique, etc. Toutefois, ces études ne sont pas loin de tout soupçon. Raison pour laquelle le ministre des Ressources en eau, Abdelkader Ouali, veut limiter au maximum le recours aux bureaux d'études étrangers pour la réalisation des projets de son secteur. L'Algérie paie le prix fort en devises pour ces études. La marginalisation des bureaux d'études nationaux, spécialisés dans tous les domaines, a entraîné la fuite des cadres vers l'étranger. Les quelques bureaux d'études privés existants ont été court-circuités par l'arrivée imminente de bureaux d'expertise étrangers et des sommes pharamineuses vont à l'étranger. Le ministre des Ressources en eau invite à un recours intelligent à l'outil d'études national et à la réhabilitation des bureaux d'études algériens, d'autant plus que ces bureaux sont expérimentés. Par ailleurs, Abdelkader Ouali veut également un renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé, notamment dans le domaine de la fabrication des équipements et de pièces de rechange. «*Désormais, aucun projet,*



Ph. D. R.

notamment en matière de réalisation de stations de traitement des eaux, ne sera lancé sauf si le projet compte 50 à 60% d'équipements fabriqués localement», soutient le ministre en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'eau (22 mars) organisée au niveau de la Promenade des Sablettes. Le ministre précise que la majorité des importations en équipements et pièces de rechange n'était pas conforme aux normes, ajoutant qu'il existe dans le pays des industriels capables de fabriquer des produits similaires de qualité et à moindre coût.

«*Nous possédons les moyens*

matériels et humains pour fabriquer ces équipements et tous les autres composants essentiels nécessaires à la réalisation de stations de traitement et même les pièces utilisées dans le raccordement aux réseaux d'approvisionnement en eau potable et le renouvellement des canalisations, à condition de renforcer la production nationale et promouvoir sa compétitivité dans le cadre des démarches visant la diversification de l'économie, ce qui permettra de réduire les importations», précise le premier responsable du secteur. Il appelle aussi les entreprises publiques, qui jadis fabriquaient toutes sortes d'équipements et

de pièces de rechange, à renouveler avec cette activité pour réduire la facture des importations. A une question sur le taux de remplissage des barrages à travers le pays, le ministre fera savoir qu'il se situe à 72%, soit 4,9 milliards de m³, ce qui garantit l'approvisionnement en eau potable ou en eau destinée à l'irrigation. M. Ouali a mis l'accent sur l'importance de la rationalisation de l'eau, faisant remarquer que les services de l'Algérienne des eaux et la Seaal intervenaient rapidement à la détection des fuites et à la lutte contre le phénomène de raccordement anarchique. L. A. R.

Vaccination contre la rougeole et la rubéole

La campagne relancée après les vacances de printemps

Lancée au début du mois de mars sur recommandation de l'Organisation mondiale de la santé, l'opération de vaccination contre la rougeole et la rubéole a connu des problèmes dès son entame. En effet, la campagne du MSPRH s'est heurtée à une panique provoquée par certains responsables d'établissements scolaires qui ont fait signer à des parents d'élèves des «*décharges*» dégageant leur responsabilité en cas de complications. Au centre d'une polémique créée notamment par les craintes des parents d'élèves quant à la nécessité de cette opération, cette dernière a été finalement arrêtée au bout d'une dizaine de jours. Toutefois, l'opération sera reconduite au terme des vacances de printemps au niveau des structures de santé dans le cadre du dispositif de rattrapage et selon un calendrier précis. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le directeur

général de la prévention au ministère de la Santé a annoncé que les activités de vaccination contre la rougeole et la rubéole reprendront dès la prochaine rentrée, et qu'elles seront précédées par des opérations de communication et de sensibilisation sur la gravité que représentent ces deux maladies en particulier. Soulignant que la vaccination était un principe intangible, en même temps qu'un impératif de santé publique, Smail Mesbah a déclaré qu'elle devait se poursuivre, parce que, a-t-il dit, c'était le seul élément qui permettait d'éliminer des maladies aussi graves que mortelles. Faute de vaccination, a-t-il prévenu, des pathologies comme la poliomyélite, la rougeole et la rubéole, «*risquaient de revenir*», comme cela a été le cas aux Etats-Unis et dans certains pays européens où elles ont provoqué «*des milliers de décès*». Tout en dénonçant les «*rumeurs infondées*» quant à la

qualité des vaccins, l'invité a affirmé que ces derniers «*répondaient aux normes universelles*». Il a appelé, à cet effet, à faire vacciner les enfants contre ces graves maladies. «*L'Algérie importe des vaccins qui sont homologués par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et qui répondent aux exigences technico-réglementaires mises en place par le ministère de la Santé*», a-t-il déclaré. «*Il existe cinq ou six producteurs mondiaux de vaccins reconnus et c'est auprès de ces fournisseurs que l'Algérie importe ces vaccins*», a-t-il affirmé. M. Mesbah a déploré, à cette occasion, le fait que la campagne de vaccination lancée au niveau des établissements scolaires n'ait pas atteint les objectifs prévus, relevant que seulement 1,5 million d'enfants ont été vaccinés sur les 6,5 millions programmés. Se référant aux réticences de certains parents d'élèves à faire vacciner leurs enfants sous prétexte d'une

«*qualité douteuse de vaccins*», le responsable du ministère de la Santé a attribué cet état de fait au «*côté ravageur, dans l'esprit des enfants et de leurs parents, d'informations infondées et annonces de décès avant même le lancement de la campagne de vaccination*». «*Nous avons constaté des frayeurs, des psychoses, des inquiétudes et des angoisses chez les enfants à cause de ces rumeurs*», a-t-il dit, relevant que l'exigence d'une attestation signée par les parents pour vacciner leurs enfants a contribué à cette situation. Il a affirmé qu'en «*aucun cas, les services de santé n'ont demandé un quelconque document à signer par les parents dans les programmes de santé publique, y compris les campagnes de vaccination. Cela n'a jamais été et cela ne sera jamais une pratique de santé publique*», a-t-il assuré.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Un nouvel épisode de guerre des prix en perspective ?

suite de la page Une

Il suffirait que pour une raison ou pour une autre cet accord ne soit pas reconduit, ou pas respecté, pour que l'offre reparte à la hausse, et que les prix passent sous la barre des 50 dollars. Rien ne garantirait dans ce cas qu'ils se mettent à osciller à cette hauteur, qu'ils ne plongent pas plus bas encore. Tous les membres de l'OPEP n'en seraient pas mécontents du reste. Il s'en trouverait au contraire, parmi les monarchies du Golfe notamment, qui auraient des raisons de s'en réjouir, voyant dans cette nouvelle spirale à la baisse des prix la justesse de ce qu'ils n'avaient cessé de préconiser : une guerre des prix déclenchée par les producteurs de pétrole conventionnel contre les producteurs de pétrole non conventionnel. Une phase suffisamment longue où les prix sont bas conduirait nécessairement à la fermeture des champs américains, en raison des coûts de production qui y sont nettement plus élevés. On n'en aurait pas pour autant entièrement fini avec eux, comme il a été loisible de s'en rendre compte dans la phase précédente de baisse des prix, celle d'avant l'accord de réduction conclu au sein de l'OPEP et soutenu hors de l'OPEP. Pour les éliminer du marché, les partisans de cette guerre ne voient qu'une seule solution : acheter ces mêmes champs à l'arrêt, à vil prix forcément, pour en faire ensuite ce que bon leur ensemble. Pour les neutraliser en effet, il faut commencer par se les approprier. Ce n'est qu'à cette condition que le niveau des prix redevient fonction d'une seule variable : la quantité globale produite du seul pétrole conventionnel. Le Qatar en particulier, qui dispose d'importantes réserves, et dont la population est des plus réduites, ne demanderait pas mieux que de voir s'enclencher cette guerre des prix. De tous les producteurs, il est en effet le mieux placé pour vivre le plus longtemps sur ses réserves. Il se peut même qu'il soit le seul à rester debout si d'aventure l'épreuve de force en vient contre toute attente à s'éterniser. Même l'Arabie Saoudite ne tiendrait pas le coup dans cette hypothèse, qui pourtant a du répit. Ne parlons pas de pays comme le nôtre, qui entre-temps peut-être se seraient écroulés. De sorte qu'au final les partisans de la guerre des prix n'auraient pas éliminé uniquement les producteurs américains, mais d'autres encore, au départ appartenant au même camp qu'eux. En somme, d'une pierre deux coups.

M. H.

21^e édition du Salon international de l'artisanat

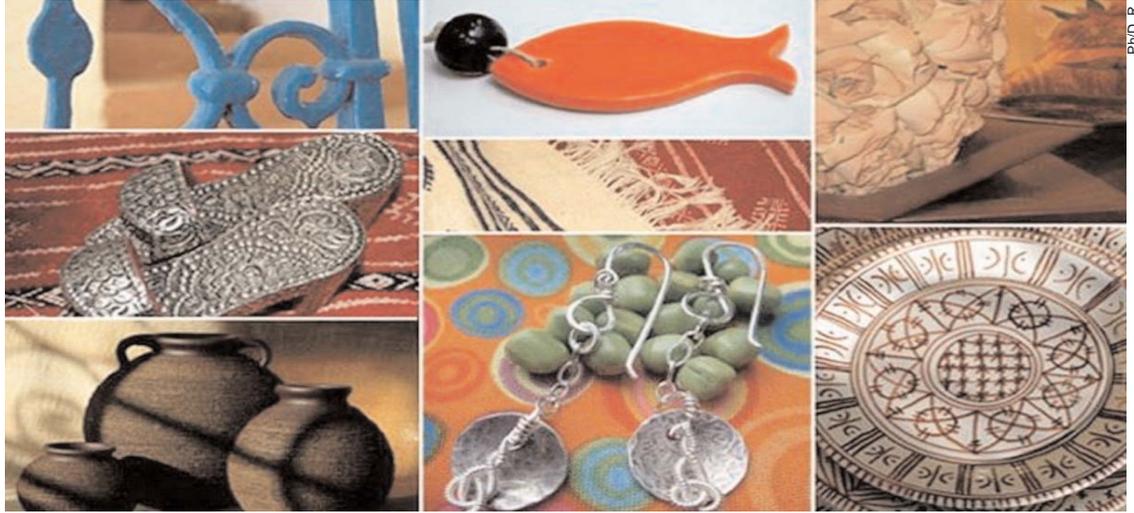
Plus de 400 artisans présents

■ La 21^e édition du Salon international de l'artisanat, prévue à partir d'aujourd'hui au Palais des expositions à Alger, sera marquée par la participation de 410 artisans dont 61 représentants arabes et étrangers.

Par Safy T.

La 21^e édition du Salon international de l'artisanat, organisée par le ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat en collaboration avec l'Agence nationale de l'artisanat, sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, tend à «promouvoir la commercialisation des produits artisanaux et artistiques dans la perspective d'un meilleur apport au développement économique», a déclaré à l'APS le directeur général de l'industrie artisanale, Sid Ali Sbaa.

Il a affirmé que la manifestation placée cette année sous le slogan de «L'artisanat au cœur de l'économie», visait à «faire connaître la qualité du produit artisanal à travers les différents programmes de formation et à conférer le cachet du professionnalisme au salon qui demeure un espace de rencontre pour les artisans». Il a souligné, à ce propos, «la nécessité de faire de ce salon un espace générateur de



dynamique en matière d'échange d'expériences, de connaissances et de savoir-faire entre les artisans algériens et étrangers», précisant que cette édition sera «riche en thématiques, notamment celle liée à l'artisanat et aux métiers».

Le salon qui durera jusqu'au 29 mars courant, constituera aussi une «occasion pour encourager les artisans algériens à redoubler d'efforts aux plans de la créativité et de l'innovation pour hisser les produits nationaux au rang de la compétitivité

avec les produits étrangers et promouvoir les exportations des produits artisanaux et des métiers tout en veillant à la préservation du patrimoine national traditionnel qui compte parmi les fondements de l'identité nationale», a-t-il poursuivi. Evoquant la

participation étrangère, M. Sbaa a indiqué que 61 artisans venus de Tunisie, d'Egypte, de Syrie, de Palestine, d'Inde, du Pakistan, du Sénégal et du Mali, outre la République sahraouie, invitée d'honneur de l'édition, prendront part à ce salon. D'autre part et en marge de cette édition, des conférences seront tenues pour débattre de plusieurs thèmes dont «Le rôle de l'industrie artisanale dans le développement de l'économie nationale», «La propriété intellectuelle en matière d'industrie artisanale» et enfin «Le projet sur la création du groupe professionnel des bijoux de Batna et celui des artisans du cuivre (dinanderie, chaudronnerie) de Constantine».

O. L.

S. T.

À travers le pays en 2016

Plus de 13 000 incendies enregistrés

Au total, 13 480 incendies ont été enregistrés durant l'année 2016 à travers le pays, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. «Durant l'année 2016, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 13 480 incendies qui ont dévasté 6 792,62 hectares (ha) de forêt, 4 513,24 ha de maquis, 5 903 ha de broussailles, 4 409,7 ha de récolte, 19 302 palmiers et 96 740 arbres fruitiers», précise le

bilan présenté lors du 1^{er} regroupement régional des directeurs de la Protection civile des 24 wilayas du centre, l'est et sud du pays, tenu à Biskra dans le cadre de la préparation de la campagne estivale 2017.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même année, 70 021 interventions au niveau des 382 plages autorisées à la baignade ayant permis de sauver 47 643 personnes de la noya-

de et de soigner 7 575 autres sur place, alors que 124 ont trouvé la mort, dont 86 au niveau des plages interdites, note la même source.

Concernant la baignade dans les réserves d'eau, la Protection civile a relevé qu'il s'agit d'un phénomène qui «ne cesse de se généraliser» à travers le territoire national, causant notamment la mort de 106 personnes, dont la majorité sont des enfants.

O. L.

S. T.

Cures et loisirs

Station thermale de Chigueur, une destination privilégiée

La station thermale de Chigueur, dans la wilaya de Tlemcen, est une destination privilégiée pour les citoyens à la recherche de cures et de loisirs, au vu des vertus curatives qui caractérisent les eaux de ce hammam minéral. Cette station, dont les eaux atteignent une température de 30 degrés celsius, a acquis une certaine notoriété à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Elle est fréquentée particulièrement par les citoyens voulant profiter des caractéristiques curatives de ses eaux, notamment ceux souffrant de lithiases calciques (calculs rénaux) et de maladies dermatologiques. Hormis ces spécificités thérapeutiques, la station est considérée comme une véritable destination touristique, attirant de nombreux visiteurs et contribuant à l'essor du tourisme médical, à l'instar de Hammam Sidi El Abdelli et Hammam Boughrara, autres atouts de Tlemcen. Cette station minérale, sise à 5 kilomètres de la ville de Maghnia et non loin de Boughrara, s'étale sur une superficie de 4 hectares et possède 2 hammams, l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes, comprenant deux grands bassins et huit cabines, en plus de 12 bungalows se trouvant à proximité de la station pour héberger, 3 000 dinars la nuitée, les visiteurs venant de

loin. Deux sources principales alimentent la station, à l'est et à l'ouest, avec un débit de 40 mètres cubes par seconde. Cependant, seuls 40% des eaux sont exploités par la station. Le reste se perd dans les oueds, indique le directeur de la station, Ayachi Amar.

Une destination privilégiée pour traiter les calculs rénaux

Les eaux chaudes de la station minérale de Chigueur, qui a ouvert ses portes dans les années 1980, se caractérise par ses vertus thérapeutiques qui ont fait d'elle la destination préférée des citoyens, de l'intérieur et de l'extérieur du pays, à la recherche d'une thérapie à même de pulvériser les calculs rénaux. En effet, plus de 50 000 visiteurs fréquentent, chaque année, cette station.

Parlant des capacités curatives des eaux de cette station, Hadj Moussa (65 ans), qui a fait le déplacement depuis la wilaya de Chlef et qui fréquente la station depuis les années 1980, a affirmé que «grâce à Dieu, j'ai été guéri des calculs rénaux après avoir bu de ces eaux», soulignant qu'il est nécessaire de consulter un urologue, après la visite, pour s'assurer,

par radiographie, de la disparition des calculs rénaux. «Nous avons beaucoup entendu parler de ce hammam par des gens qui l'ont visité avant nous, j'ai donc accompagné mon fils qui souffre de calculs rénaux en vue d'une guérison», a fait savoir Hadja Fatma (72 ans). Le directeur de la station affirme que 150 cas de guérison ont été enregistrés durant les trois dernières années après avoir visité la station, se référant à des témoignages, soulignant que la meilleure méthode pour guérir est de boire, à jeun, 4 litres d'eau et qu'il est préférable de revenir à la station. Les eaux de cette station sont soumises à des analyses physico-chimiques à la demande, notamment de la direction du tourisme de Tlemcen afin de déterminer les taux de certains des composants contenus dans les eaux de Chigueur et leur compatibilité avec les normes internationales des eaux minérales, particulièrement en matière du taux de nitrate, de phosphate, de phosphore d'ammonium, de zinc et autres matières aidant à guérir les maladies, a-t-on indiqué. Il a été découvert que les taux de phosphate et de sulfate contenus dans les eaux de Chigueur procurent la guérison des calculs rénaux et des maladies dermatologiques, selon l'organisme chargé des

analyses bactériologiques de ces eaux sises dans la commune de Boughrara, a-t-on ajouté.

Manque de commodités et de transport

Les visiteurs de cette station minérale entourée d'arbres de pin et d'eucalyptus se plaignent de l'absence de commodités nécessaires, notamment les restaurants et les cafétérias, voire même le transport, sachant que la plupart d'eux s'y rendent par leurs propres moyens de locomotion.

Pour y remédier, une étude de projet d'aménagement du site et sa dotation en restaurants, cafétérias, d'un parking et d'aires de jeu pour les enfants, ainsi que l'agrandissement des hammams a été lancée en 2014 pour un coût prévisionnel de 420 millions DA. Cependant, le lancement des travaux reste tributaire de la disponibilité de ce budget, a-t-on appris à la direction du tourisme de Tlemcen. De son côté, la commune de Boughrara a procédé à l'aménagement de la route menant à hammam Chigueur sur une longueur de 20 kilomètres dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 65%, a indiqué le P/AX de cette commune, Benamar Fawzi.

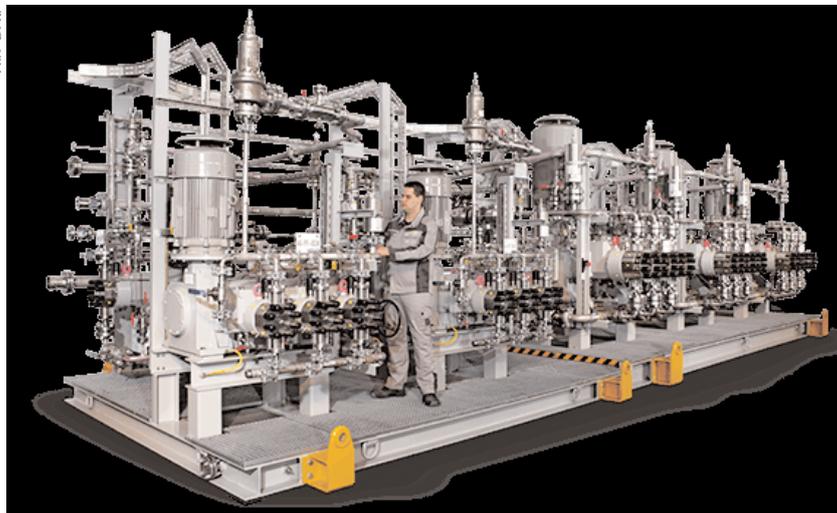
L. M.

Industrie pétrolière et gazière à Batna

L'usine de fabrication d'équipements sera achevée en 2019

■ Le projet de partenariat entre Sonelgaz et le groupe «General Electric (GE) Oil and Gas Algeria» pour la création d'une usine de fabrication d'équipements utilisés dans l'industrie pétrolière et gazière à Batna, sera achevé en début 2019, a-t-on appris à Oran du président-directeur général du groupe.

PH. > D. R.



Par Safia T.

S' exprimant à la presse en marge d'un débat organisé dans le cadre de la Conférence internationale sur l'industrie pétrolière et gazière dans la région nord-africaine (Napec), Smain Boudberba a indiqué que cette usine est actuellement en cours de réalisation.

Ce projet, appelé «GEAT» (GE Algeria Turbine), constitue l'un des projets majeurs de General

Electric en Algérie, a-t-il souligné, signalant que plusieurs équipements y seront fabriqués, à l'instar des turbines à gaz et à vapeur, des générateurs et des armoires de contrôle.

Les premiers équipements fabriqués et testés en Algérie sortiront de l'usine en 2019, a-t-il ajouté, rappelant que «GE Oil & Gas» a également signé un protocole d'entente avec Sonatrach en janvier 2015, qui porte sur la création d'une nouvelle société permettant de pro-

duire localement des équipements pétrolière et gazière. Au sujet des énergies renouvelables, M.

Boudberba a souligné que son groupe participe activement à tout ce qui est axe prioritaire de l'Etat, du ministère de l'Energie, de Sonatrach et de Sonelgaz, principalement en matière de diversification de leurs activités dans les énergies renouvelables. L'Algérie s'est fixée, en matière d'énergie solaire, 4 000 mégawatts (MW) de production à l'horizon 2030, a-t-il fait savoir, affirmant que «nous sommes partenaires pour la réalisation de ce grand projet».

Quant au climat d'affaires en Algérie, il a estimé qu'il est en amélioration, soulignant qu'il y a une grande volonté du gouvernement pour l'améliorer à travers le code des investissements et la loi de finances, entre autres. Pour lui, «l'investissement devient de plus en plus difficile dans le monde, car il y a de moins en moins d'argent à investir», ajoutant que «pour que l'Algérie, qui dispose de toutes les ressources pour un bon investissement, soit plus attrayante, il faut améliorer davantage le climat d'affaires».

S. T./APS

Malgré la persistance des risques politiques

La confiance des entreprises à travers le monde se redresse, selon la Coface

Le regain de confiance des entreprises à travers le monde est perceptible mais ne donne pas encore lieu à un retournement positif généralisé des évaluations des risques pays et sectoriels dans le monde, a indiqué la Coface. C'est la «principale surprise économique» de début d'année 2017, a estimé cet organisme français d'assurance-crédit dans son rapport «Risques pays et sectoriels dans le monde» prévoyant une légère accélération de la croissance du PIB, du commerce et des prix du pétrole. Les indices PMI de confiance des entreprises sont en forte hausse, malgré un contexte de persistance de risques politiques élevés aux Etats-Unis (les politiques commerciale et étrangère de la nouvelle administration) et en Europe (plusieurs élections aux issues incertaines), a fait constater la Coface, soulignant qu'à ce stade, les marchés financiers, un des canaux traditionnels de transmission du risque politique, ainsi que la confiance des entreprises restent bien orientés. Elle a expliqué que les ménages et les entreprises ne retardent pas leurs décisions d'investisse-

ment et de consommation, relevant que derrière cette situation, on retrouve l'éloignement du risque de déflation dans les pays avancés et en Chine, et les conditions de financement toujours très favorables en zone euro (sauf pour le Portugal et la Grèce). Pour cet organisme, ce regain marqué de confiance des entreprises dans les pays avancés et le rebond d'activité dans les pays émergents, notamment avec des prévisions en Russie de +1% et au Brésil de +0,4%, l'ont conduit à revoir sa prévision de croissance mondiale à +2,8% et celle du commerce mondial à +2,4% (après +1% en 2016). Ces signaux d'embellie sont encore trop timides pour se matérialiser dans une amélioration généralisée des évaluations pays et secteurs, note le rapport, expliquant cette tendance par le fait que l'activité des entreprises restera contrainte par un endettement élevé et en progression dans les pays émergents et la menace des risques protectionniste, politique et social dans les pays avancés et émergents. Du côté du risque sectoriel, la Coface a relevé que la métallurgie est depuis

ces trois dernières années le secteur le plus à risque, quelle que soit la région du monde, mais l'amélioration de sa situation commence à se faire ressentir. La croissance de la production de métaux ralentit nettement en Chine, alors que les cours mondiaux augmentent, soutenus par un niveau d'activité élevé de la construction et de l'automobile aux Etats-Unis et en amélioration en Europe de l'Ouest, a soutenu la Coface, ajoutant que l'imposition de tarifs douaniers sur les produits sidérurgiques chinois a aussi offert une bouffée d'oxygène temporaire aux sidérurgistes en Europe ou encore en Amérique latine. En France, la construction est désormais en risque moyen, profitant d'un rebond de la construction de logements neufs, grâce à des taux d'intérêt bas et des dispositifs fiscaux incitatifs, alors que le Royaume-Uni est confronté à la stagnation du pouvoir d'achat des ménages, affecté par l'inflation, ce qui explique la dégradation du risque du secteur de la distribution du pays en élevé, a précisé la Coface.

Salem K./Agences

Pétrole/prix

Le Brent au-dessous des 51 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole reculaient hier en cours d'échanges européens, les premières données hebdomadaires sur les réserves américaines faisant état d'une nouvelle hausse qui ravive les inquiétudes sur la surproduction mondiale. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 50,34 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 62 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, cédait 58 cents à 47,66 dollars. En milieu de matinée, le Brent a baissé à 50,05 dollars, son niveau le plus bas depuis fin

novembre, tandis que le WTI limitait légèrement ses pertes en raison du changement de contrat. «Le marché avait gagné du terrain en début de séance mardi, mais il y a eu un virement de bord radical après

la publication des données de (la fédération privée) American Petroleum Institute (API), qui a déclenché la vente», ont expliqué des analystes. Ces données hebdomadaires donnent une idée aux marchés

de l'évolution du marché aux Etats-Unis, dont les réserves atteignent de nouveaux records depuis le début de l'année alors que la demande n'absorbe pas l'offre surabondante. «Les données pour la semaine passée (achevée le 17 mars) montrent une hausse de 4,5 millions de barils. Les données du gouvernement américain seront publiées plus tard dans la journée et pourraient accentuer la baisse si elles confirmaient une hausse marquée des réserves», ont ajouté les analystes. Par ailleurs, les observateurs s'intéressent à la prochaine réunion du comité de surveillance de l'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires, qui se tiendra ce week-end au Koweït.

A.O.

Bourse de Tokyo

Le Nikkei perd 2%

LA BOURSE de Tokyo a chuté de plus de 2% hier à la clôture, accusant son plus fort recul depuis novembre 2016. A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a lâché 2,13% (-414,50 points) à 19 041,38 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a pour sa part perdu 2,12% (-33,22 points) à 1 530,20 points. Sur le volet des changes, le yen, valeur refuge prisé en période d'incertitudes, s'est fortement renforcé au grand dam des entreprises exportatrices nippones et de leurs actionnaires : l'euro a décliné à 120,45 yens, contre 121,36 yens mardi à la fermeture, tandis que le dollar tombait à 111,50 yens, un yen de moins que la veille. Wall Street avait également terminé en nette baisse mardi. **R.E.**

Bouira/ Commune de Bouderbala

Raccordement au système des grands transferts d'ici à la fin avril

■ La commune montagneuse de Bouderbala, située à une cinquantaine de km au nord-ouest de Bouira, ainsi que les villages environnants seront raccordés au système des grands transferts des eaux du barrage de Koudiet Acerdoune d'ici à la fin du mois d'avril prochain, a indiqué le wali de Bouira, Mouloud Chérifi, lors d'une visite de travail dans la région.

Par Hatem D.

La commune de Bouderbala ainsi que quelques villages souffrant de manque d'eau potable seront raccordés au barrage de Koudiet Acerdoune avant l'été, soit d'ici à la fin avril, dont le projet est en cours, a expliqué le premier responsable de la wilaya à l'APS en marge de cette visite. Inspectant ce projet, le même responsable a insisté sur place sur l'impératif d'accélérer la cadence des travaux afin d'alimenter de façon régulière et continue cette région, qui a beaucoup souffert. Selon les détails fournis sur place, le chef-lieu communal est alimenté un jour sur deux, alors que les villages environnants le sont à un jour sur cinq. «Nous devons œuvrer de façon à ne plus entendre cette alimentation de 1/5, les citoyens devront être approvisionnés de façon régulière et continue», a insisté le chef de l'exécutif de la wilaya. Deux réservoirs de capacité de 500 et 1 000 M³ ainsi que trois stations de pompage et de reprise ont été réalisées et achevées au niveau de Bouderbala, alors qu'une quatrième est en



cours de réalisation près de la municipalité voisine de Boukram. Avec ce projet, la commune de Bouderbala et ses villages seront alimentés de façon continue, a assuré de son côté le directeur de l'Algérienne des eaux (ADE), Remdane Haouchen. «Il faut faire vite pour achever les travaux», a encore insisté M. Chérifi au cours de cette visite, qui lui a permis d'inspecter d'autres projets relevant des secteurs de la

jeunesse et des sports, ainsi que de logement. Dimanche, les autorités locales de la wilaya ont lancé à Mesdour (extrême sud de Bouira) les travaux de raccordement de deux localités rurales de Kechama et Krachiche au réseau des grands transferts des eaux du barrage de Tiledit qui est d'une capacité de 164 millions de m³. Cette opération porte sur la réalisation de 16 km de réseau pour une enveloppe

financière de 43 millions de dinars, selon les précisions données sur place par M. Haouchen. Pour sa part, le directeur de l'hydraulique de Bouira, Lahbib Bouelnouar, avait assuré auparavant que plusieurs communes et localités enclavées et mal alimentées seront renforcées en matière d'approvisionnement en eau potable avant l'été prochain.

H. D./APS

Mila

Efforts soutenus pour protéger le bassin versant du barrage de Beni Haroun

Des efforts soutenus sont consentis dans la wilaya de Mila pour protéger le bassin versant du barrage de Beni Haroun de l'envasement, a-t-on appris du conservateur des forêts, Ahmed Cherif Mohamedi. S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des forêts, correspondant au 21 mars de chaque année, à la pépinière de Sidi Merouane, ce responsable a affirmé que le bassin versant de Beni Haroun réclame un traitement sur une superficie de 249 000 hectares (à travers 30 communes de Mila).

Celle-ci représente 32% des superficies concernées, selon le même responsable, s'étendant sur le territoire de 5 wilayas dont principalement celle de Constantine avec 173 000 hectares et Oum El Bouaghi avec 132 000 hectares. Selon les informations

fournies in situ, des investissements publics ont été mobilisés dans la wilaya de Mila pour traiter, en premier lieu, 137 800 hectares de terres pour un montant de 3,1 milliards de dinars. Dans ce contexte, 83% du montant alloué à cette opération, entre 2009 et 2017, ont été consacrés à des aménagements fonciers sur une superficie de 3200 hectares ainsi que la mise en place «d'obstacles biologiques» qui constituent des mécanismes de protection du bassin versant, en plus de la plantation de 4 644 hectares d'oliviers. Une opération de reboisement de 2 000 arbustes a également eu lieu dans la région de Fardhoua à Sidi Merouane avec la participation des gardes forestiers, des éléments de la protection civile, des bénévoles ainsi que des responsables dont le wali de Mila, Mohamed Djamel Khanfar. Les intervenants

dans le secteur de l'environnement ont recommandé de faire preuve de célérité dans l'exécution du programme de protection du bassin du barrage pour combattre les risques d'envasement consécutivement à l'instabilité des terres adjacentes à cet ouvrage colossal qui renferme actuellement 987 millions de m³ d'eau. Selon la conservation des forêts, l'opposition des habitants aux opérations de reboisement associée aux difficultés de mis en place de ceintures vertes, d'autant que le taux de couverture forestière dans la wilaya est de 11% uniquement (soit 37 250 hectares de terres), constituent les principaux écueils rencontrés dans l'accomplissement du programme d'extension de la couverture forestière et la protection du bassin de Beni Haroun.

Lydia O./Agences

Aïn Defla

Lancement prochain d'une opération de réalisation de 2 600 logements

Une opération de réalisation de 2 600 logements, selon la formule location-vente, sera lancée prochainement à Aïn Defla, a-t-on appris de la directrice locale du secteur. Ce quota fait partie d'un programme de 6 050 unités dont a bénéficié la wilaya, a indiqué Fatiha Arkab en marge de la cérémonie de remise des clés de 250 logements de type LPA, organisée au niveau

de la cité Mazouni située à la sortie ouest de Aïn Defla. Quatre communes de la wilaya sont concernées par la réalisation du programme de logements en location-vente, à savoir Aïn Defla, Khémis Miliana, El Attaf et Djendel, a précisé M^{me} Arkab, signalant que l'opération de réalisation des 3 450 logements restants sera lancée une fois les entreprises désignées.

S'agissant du logement promotionnel aidé (LPA), la même responsable a fait état d'un programme de 2 820 logements dont 1 400 unités en cours de réalisation seront livrées d'ici la fin de l'année 2017. Faisant par ailleurs état de 27 100 aides à l'habitat rural octroyées à la wilaya depuis 2010, elle a noté que ce programme est pratiquement achevé dans sa totalité,

observant que le logement de type rural constitue le point de mire du citoyen de Aïn Defla au regard du cachet rural et agricole de la wilaya. La cérémonie de remise des clés des 250 logements LPA s'est déroulée dans une ambiance festive en présence des familles des heureux bénéficiaires et des autorités locales, à leur tête le wali, Benyoucef Azziz.

N. F.

Aïn Témouchent Attribution de 34 logements promotionnels aidés à Terga

L'ATTRIBUTION de 34 logements de type promotionnel aidé (LPA) a eu lieu au niveau de la commune de Terga (wilaya de Aïn Témouchent), a-t-on constaté. La cérémonie symbolique de remise des clés aux bénéficiaires a été présidée par le wali d'Aïn Témouchent, Ahmed Hamou Touhami. Le coût unitaire du logement est estimé à 2,8 millions DA dont 500 000 DA octroyés par le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (Fnpos) sous forme d'aide à chaque bénéficiaire, en plus de 700 000 DA accordés comme soutien par la Caisse nationale du logement (CNL) et le concours financier du bénéficiaire qui peut l'obtenir sous forme de prêt, si besoin est, auprès des banques. Le site de cet ensemble d'habitations, situé au cœur de Terga, une commune côtière, est doté de 6 locaux de commerce réalisés dans le but de répondre aux besoins des résidents (commerce et autres prestations), selon les explications fournies par le représentant de l'Office de promotion et de gestion Immobilière (Opgi). Par ailleurs, d'autres chantiers de réalisation de 39 logements promotionnels et de 134 autres unités du même type ont fait l'objet d'une visite du chef de l'exécutif de la wilaya, au cours de laquelle il a insisté sur la livraison de ces projets avec le montant fixé du mètre carré pour éviter toute réévaluation.

Agences

Tlemcen Remise en service du téléphérique début 2018

LE TÉLÉPHÉRIQUE de Tlemcen, qui fait l'objet de travaux de rénovation et de maintenance, sera remis en service début 2018, a-t-on appris du directeur des transports. Les travaux de maintenance et de rénovation de ce téléphérique à l'arrêt depuis 2015 ont été dotés d'une enveloppe d'un milliard DA dans le cadre du partenariat algérien avec une société française qui a déjà exercé au projet du métro d'Alger. Lancés depuis 5 mois, ces travaux portent sur la maintenance des câbles dont la durée d'utilisation a expiré, ainsi que sur la rénovation des cabines en termes de taille et de capacité d'accueil, en plus de l'installation de 11 poteaux. La ligne de ce téléphérique réalisé en 2009 par une société suisse s'étend sur 1,5 kilomètre du Grand bassin de Tlemcen au plateau «Lalla Setti». Ce téléphérique transporte plus de 1,1 million de passagers par an, a-t-on ajouté.

R. E.

Sahara occidental/ Position de la France sur la décision de la CJUE

«C'est un nouveau dérapage», selon le Polisario

■ Le représentant du Front Polisario en France, Oubbi Bouchraya, a qualifié la position de la France vis-à-vis de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) sur l'accord commercial UE-Maroc de «nouveau dérapage» qui s'aligne sur les thèses expansionnistes du Maroc.



Ph : DR

Par Halim T.

«C'est un nouveau dérapage de la position française qui s'aligne de plus en plus sur les thèses expansionnistes du Maroc au Sahara occidental», a déclaré M. Bouchraya, en réaction à une note datée de lundi adressée par la France aux députés européens, dans laquelle elle a considéré que la décision de la CJUE ouvre une «période d'insécurité juridique qui pourrait être très préjudiciable aux opérateurs économiques». La Cour de justice de l'Union européenne, dans son jugement du 21 décembre 2016, a interdit l'importation de produits issus de l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental. «Après le soutien politique de la France au Maroc dans sa démarche de rébellion contre l'ONU et ses tentatives d'enterrer la solution accordée par les deux parties (le référendum d'autodétermination), son appui au Maroc de priver la Minurso d'un mandat qui puisse assurer le

respect des droits de l'homme, maintenant, et avec cette note aux parlementaires, la France est allée très loin dans sa politique d'alignement, jusqu'à sacrifier le droit européen pour servir l'agenda du Makhzen», a souligné le responsable du Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui qui lutte pour son indépendance. Pour Oubbi Bouchraya, mettre en avant l'argument de veiller pour le maintien d'une bonne relation entre le Maroc et l'UE, au détriment de la légalité et du droit européen, est un acte de chantage que Rabat veut exercer sur l'UE après la décision du tribunal en décembre 2015 et de la Cour de justice en décembre 2016, appelant Paris à faire un exercice, même minimal, de neutralité et ne pas devenir une partie du problème au lieu de sa résolution. Il a estimé que, vu le contexte actuel du conflit de décolonisation au Sahara occidental, marqué par l'impasse générée par l'obstruction systématique du Maroc, cette interférence du gouvernement français dans une affaire déjà tranchée par la justice, entrave sérieusement les

démarches actuelles du secrétaire général de l'ONU pour relancer le plan de paix et approfondir l'auto-exclusion lamentable de la France de tout rôle constructif dans l'avenir. Pour le représentant du Front Polisario, la France a le devoir politique et moral d'aider à résoudre ce contentieux en conformité avec la légalité internationale et la volonté du peuple sahraoui, une solution, a-t-il précisé, qui bénéficie la paix durable au Sahara occidental et toute la région dans son ensemble. Soutenir le Maroc dans son mépris pour l'ONU, l'Union africaine (UA) et l'UE n'est pas le bon choix pour la France, a-t-il affirmé, soulignant que ce choix peut l'encourager à commettre l'irréparable et, dans ce cas là, c'est la stabilité de toute la région qui sera mise en question.

L'Acat dénonce les irrégularités du procès des prisonniers de Gdeim Izik

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) a dénoncé les irrégularités du pro-

cès à Rabat (Maroc) des prisonniers sahraouis de Gdeim Izik, le qualifiant de manifestement inéquitable. «Le nouveau procès de Naâma et de ses coaccusés de Gdeim Izik s'est ouvert le 26 décembre 2016. Depuis, les irrégularités s'enchaînent. Les accusés sont interrogés sur la base de leurs aveux signés sous la torture, leurs avocats sont empêchés de plaider et leurs mémoires de défense rejetés, entre autres atteintes graves au droit à un procès équitable», a rappelé l'Acat dans un communiqué parvenu à l'APS, soutenant que le procès en appel en cours est «manifestement inéquitable». L'association française a dénoncé par ailleurs l'expulsion de Claude Mangin-Asfari du Maroc alors que son mari est actuellement jugé par la Cour d'appel de Rabat au cours d'un procès «manifestement inéquitable, il est privé du soutien de son épouse». Pour l'Acat, ce troisième refoulement de Claude Mangin en quelques mois est «une énigme représaille exercée par le Maroc à l'encontre de Naâma Asfari, pour le punir de dénoncer ces violations des droits de l'homme que ses 23 coaccusés et lui subissent depuis leur arrestation et leur torture en 2010 dans le cadre du démantèlement du camp de Gdeim Izik». Elle a rappelé qu'en 2014, il a porté plainte devant le Comité des Nations unies contre la torture qui a condamné, dans sa décision rendue le 12 décembre 2016, le Maroc notamment pour avoir torturé Naâma et pour avoir usé de représailles à son encontre, ainsi qu'à l'encontre de son épouse. «Loi de ramener le Maroc à la raison, cette décision a accru son courroux. Le Maroc a adressé un courrier au Comité lui annonçant qu'il rejetait absolument sa décision, au mépris de ses engagements internationaux en matière

de droits de l'homme», a ajouté l'Acat, déplorant que la France n'ait pas rappelé aux autorités marocaines leurs obligations au titre du droit international humanitaire qui reconnaît notamment le droit des détenus aux visites familiales. «Elle (France) ne semble pas non plus avoir envoyé d'observateur au procès et n'a pas fait de déclaration pour appeler au respect du droit fondamental à un procès équitable», a ajouté l'association, rappelant que ces trois dernières années, plus de 150 défenseurs des droits de l'homme, avocats, personnalités politiques et journalistes, ont été refoulés ou expulsés par le Maroc en raison de leur intérêt pour la question sahraouie.

Mauritanie Le président du Sénat en exil au Sénégal

LES PRESSES mauritaniennes et sénégalaises en font leurs choux gras. Mohsen Ould El-hadjji, président du Sénat en Mauritanie, aurait fui son pays pour se réfugier au Sénégal depuis dimanche. Une information pas encore confirmée à Nouakchott, encore moins à Dakar. Pour la presse locale, ce subit départ a pour origine le rejet du projet de réforme constitutionnelle par le Sénat qui prévoit entre autres la suppression de plusieurs institutions importantes du pays, dont le Sénat. L'homme craindrait ainsi des représailles de la part du pouvoir, notamment du président qui n'a toujours pas réagi au boycott de son projet par les sénateurs. La présidence a toutefois annoncé une conférence de presse ce mercredi (hier). Dans la soirée de vendredi, les sénateurs mauritaniens avaient débouté à 33 sur 56, le projet de révision constitutionnelle soumis par le gouvernement. Ce nouveau texte, qui modifie la Constitution en vigueur depuis 1991, prévoit non seulement une suppression du Sénat, remplacé par des Conseils régionaux, et un changement du drapeau national. Le texte prévoit aussi la suppression de la Haute Cour de justice, du médiateur de la République et du Haut Conseil islamique. L'opposition radicale du pays, réunie sous la bannière du Forum national pour l'unité et la démocratie (Fndu), formé d'une quinzaine de partis, avait alors appelé les sénateurs à refuser de «signer leur propre arrêt de mort», lors d'une marche suivie d'un meeting le 11 mars à Nouakchott. R. M.

Tunisie

Essebsi : «Le choix démocratique est irréversible»

Le choix démocratique opté par la Tunisie est irréversible, a affirmé le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, affirmant qu'il n'encourage personne, actuellement, à modifier la Constitution, rapporte l'agence de presse tunisienne (TAP). «La Constitution de 2014 a jeté les fondements d'un régime démocratique et consacré le caractère civil de l'Etat», a ajouté M. Essebsi dans une interview diffusée sur la chaîne publique «Al-Wataniya 1» à l'occasion du 61^e anniversaire de la fête de l'Indépendance. Caïd Essebsi a souligné que «la mise en place de la deuxième République nécessite des sacrifices beaucoup plus importants que ceux consentis lors de l'instauration de la première République en 1956». Par ailleurs, le prési-

dent de la République tunisienne a assuré que «toute décision militaire prise par la Tunisie est une décision souveraine, allusion à la coopération militaire engagée avec plusieurs pays». «Les finances de l'armée nationale sont assurées par l'Etat tunisien», a-t-il soutenu. S'agissant de la lutte antiterroriste, le chef de l'Etat tunisien a souligné que «les attentats du Bardo et de Sousse survenus en 2015 ont, bel et bien, changé la donne pour la Tunisie». «Bien que le phénomène du terrorisme a été largement maîtrisé, le danger demeure toujours présent», a-t-il averti. D'après Caïd Essebsi, «la promptitude des forces de sécurité a été renforcée après les attentats de 2015», rappelant «la mise en échec d'une attaque terroriste de grande

ampleur en 2016 visant l'instauration d'un émirat à Ben Guerdane, outre le démantèlement de plusieurs cellules terroristes». Selon le président tunisien, «la situation sécuritaire devra s'améliorer davantage, en juillet prochain, après le parachèvement de la mise en place d'un système de contrôle électronique le long de la frontière avec la Libye et l'acquisition de plusieurs équipements et avions des Etats-Unis». Sur un autre plan, Caïd Essebsi a affirmé que «le gouvernement d'union nationale est déterminé à mettre en œuvre les clauses du Document de Carthage», ajoutant que «seul le parti patriotique libre (UPL) s'est retiré de ce projet».

Lamia O.

Groupe Ival

Lancement du camion Iveco Performer au prix de 13 300 000 DA

Page animée par Ali Zidane

Le groupe Ival vient de lancer la commercialisation d'Iveco Performer. Le nouveau camion du constructeur italien est la combinaison parfaite pour toute mission compétitive sur route du fait qu'il est puissant, fiable et offre un grand confort, son slogan : «Robuste et fiable et quand la situation se corse, le Performer livre de toutes façons».

Ival propose cette nouvelle gamme de tracteurs routiers en mesure de satisfaire la nécessité

de couvrir de longues distances indépendamment des conditions des routes. Performer représente la synthèse parfaite du confort et de la résistance. Ces performances de pointe sont fournies par le moteur Cursor 13 équipé de technologie Wastegate dont la fiabilité est sans pareil.

L'utilisateur d'un Performer peut compter sur un système de freinage sûr, efficace et fiable. Toute la gamme est équipée de freins à disque à l'arrière (freins à tambour seulement pour les essieux à double réduction), commandés électroniquement

par les systèmes ABS et EBL. L'ABS (Anti-lock Braking System) empêche le blocage des roues en cas de freinage, indépendamment des conditions de la surface de la chaussée. Les signaux provenant des capteurs du système ABS montés sur les roues fournissent des informations précises sur le comportement et la réaction de chaque roue pendant le freinage. C'est ainsi que l'ABS est en mesure de réduire la puissance de freinage juste avant qu'une ou plusieurs roues ne se bloquent.

Le nouveau camion est en mesure d'effectuer le transport générique avec semi-remorque à 2 ou 3 essieux et le transport de containers. Il est disponible en finition camion-citerne pour le transport d'eau et de carburant avec capacité jusqu'à 50 000 litres et benne pour le transport de machines

Spécifications du produit

Les tracteurs Performer sont disponibles en deux versions caractérisées par :

- moteur Cursor 13 équipé de technologie Wastegate,
- 420 chevaux avec couple



Groupe Hasnaoui L'usine Nissan en bonne voie



Le groupe Hasnaoui qui représente, entre autres, le géant nippon de l'automobile depuis plusieurs décennies compte bien lancer son unité d'assemblage automobile en Algérie. A travers sa filiale Nissan Algérie, le groupe est à la recherche d'un chef de projet industriel afin de mettre en place une unité industrielle de fabrication

de véhicules. Le groupe exige pour ce poste d'emploi de bien connaître la gestion du projet et le processus de fabrication.

L'heureux élu doit être un ingénieur de formation avec une expérience dans le domaine de manufacture (fabrication et industriel), et une excellente maîtrise de l'anglais, selon l'annonce postée sur le réseau LinkedIn. La semaine passée, lors de son passage à Bordj Bou-Arréridj, l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Masaya Fujiwara, a déclaré que les représentants des deux marques japonaises Nissan et Suzuki sont en pourparlers avancés pour l'implantation d'usines de montage en Algérie. Selon le correspondant du journal *Liberté*, les deux constructeurs attendent le feu vert du ministère algérien de l'Industrie pour lancer ces projets, indiquant au passage que Toyota est également intéressé par la réalisation d'une usine de montage en Algérie à travers sa filiale Hino Motors, spécialisée dans les camions et les bus.

- maximum de 1 900 Nm,
- une sécurité de pointe fournie par les freins à disque équipés de système EBL,
- essieu arrière à réduction simple pour la grande vitesse commerciale et une consommation réduite de carburant.
- **Charge utile** : sellette Jost de 2 pouces pour un poids total roulant jusqu'à 60 tonnes
- **Confort** : cabine spacieuse avec couchette, toit bas ou haut, climatisation, pare-soleil

- externes
- **Robustesse** : cadre du châssis en acier haute résistance de 7,7 mm d'épaisseur avec suspensions semi-elliptiques
- **Fonctionnalité** : pneus mixtes 315/80 R 22.5 et boîtes de vitesses manuelles ou robotisées
- **Aérodynamisme** : aileron de toit et déflecteurs latéraux.

Le prix de ce nouveau mastodonte est de 13 300 000 DA en TTC et 10 899 000 DA prix ANDI.

ALD Automotive Algérie

10 ans d'expertise et plus de 3 600 véhicules

ALD Automotive Algérie est le leader en Algérie de la location longue durée et de la gestion de flottes automobiles en Algérie avec 10 ans d'expertise et plus de 3 600 véhicules mis à la route en Algérie. La filiale du groupe Société Générale a enregistré en 2016 une croissance de son parc de 15,7%, soit près de 4% de plus que le taux de



ALD Automotive

croissance enregistré l'année précédente. Cette réussite est le résultat de l'engagement constant d'ALD vis-à-vis de ses clients en matière de qualité de service et de réponse à leurs besoins.

Les produits et services proposés par ALD permettent à ses clients d'externaliser la gestion de leur flotte automobile et d'optimiser ainsi l'ensemble des coûts s'y rapportant.

ALD Automotive Algérie est une filiale du groupe ALD International qui est la ligne métier de financement en location longue durée et de gestion de parcs automobiles aux entreprises du groupe Société Générale.

ALD Automotive Algérie c'est aussi une présence sur l'ensemble du territoire national, une flotte de 3 600 véhicules à la route à fin 2016, une croissance de la flotte de plus de 15,7% en 2016 et 1056 véhicules livrés en 2016.

Alliant professionnalisme et qualité de service, ALD Automotive Algérie développe des solutions d'externalisation de gestion de flottes pour les entreprises de toute taille et sur

tout le territoire national.

La croissance d'ALD Automotive passe également par le développement de solutions innovantes destinées aux gestionnaires de parcs mais aussi à leurs conducteurs. Les préoccupations majeures des gestionnaires de flotte d'aujourd'hui sont tournées vers l'activité principale de leur entreprise, leur souhait étant de contribuer à relever les défis de l'entreprise et de satisfaire les conducteurs. Pour répondre à ces préoccupations, ALD Automotive s'engage donc à développer des solutions concrètes pour faciliter le quotidien des gestionnaires et améliorer l'expérience conducteur.

Le portail My ALD est une des illustrations concrètes de l'amélioration de l'expérience conducteur. Enrichi de nouvelles fonctionnalités, il permet désormais aux conducteurs de choisir et de configurer leur véhicule, d'accéder aux détails de leur contrat, de paramétrer des alertes de service ou de géo-localiser les partenaires. En 2017, ALD Automotive compte poursuivre le déploiement de l'outil, en lançant l'application sur smart phones et tablettes.

Peugeot Algérie et AXA Assurance Algérie

Des avantages pour les clients de la marque au lion

Peugeot Algérie et AXA Assurance Algérie ont signé un protocole d'accord portant sur plusieurs services et avantages aux détenteurs de véhicules Peugeot. Ce partenariat qui a été conclu en janvier dernier par M. Yves Peyrot des Gachons, président-directeur général de Peugeot Algérie et M. Pierre Vasserot, directeur général d'AXA Assurance Algérie, entre ce mois-ci en vigueur. Il porte sur la souscription des polices d'assurance et la réparation directe au niveau des ateliers de Peugeot Algérie selon la formule dite du «tiers payant». A l'achat de son véhicule chez Peugeot Algérie, le client pourra contracter sur place et sans avoir à se déplacer, une police d'assurance auprès d'AXA Assurance Algérie, lui garantissant, entre autres, un service inédit de tiers payant, qui est une formule assurancière présentant de multiples avantages. Ainsi, en cas de survenance d'un sinistre, le véhicule sera entièrement pris en charge pour la répa-



ration dans les ateliers de carrosserie du réseau de Peugeot Algérie, présents sur tout le territoire national. L'expertise du véhicule sera réalisée sur place, permettant de supprimer tout déplacement inutile et limitant ainsi la durée d'immobilisation du véhicule.

La réparation sera réalisée avec des pièces d'origine, par un personnel qualifié et formé par Peugeot Algérie, selon les normes et standards du constructeur. Tout ceci garantira une sécurité irréprochable pour le client.

Dernier avantage du tiers payant et non des moindres, aucun frais ne sera à avancer puisque c'est AXA qui règlera directement la réparation. Ce partenariat ainsi construit entre Peugeot Algérie et AXA Assurance Algérie démontre une volonté stratégique et commune, de ces deux grandes marques, de s'investir durablement sur le marché algérien et de donner le meilleur aux citoyens algériens.



Irak

La coalition anti-EI se réunit à Washington

■ Les 68 pays qui se battent en Irak et en Syrie contre le groupe État islamique (EI) se réunissent cette semaine à Washington, Donald Trump ayant promis de «démolir» les jihadistes malgré une coalition affaiblie par des désaccords stratégiques.

Par Ali O.

Il s'agira d'un baptême du feu pour le très discret secrétaire d'État Rex Tillerson qui accueillera des dizaines de ses homologues étrangers, certains s'inquiétant du risque d'unilatéralisme de l'administration Trump.

Le nouveau président américain a été élu sur un programme nationaliste et isolationniste et veut doper le budget de la défense de 10%, contre une baisse de 28% des ressources de la diplomatie.

Dans ce contexte, il avait demandé au Pentagone de lui fournir un plan complet visant à «démolir» le groupe EI, à «éradiquer de la planète cet ennemi abominable».

En recevant lundi à la Maison-Blanche le Premier ministre irakien Haider al-Abadi, Donald Trump a réaffirmé sa détermination à «se débarrasser» de cette organisation sunnite armée ultraradicale, se félicitant des progrès



Ph. > D. K.

des forces de Bagdad pour reprendre Mossoul, la deuxième ville d'Irak. M. Abadi a plaidé pour que l'aide américaine s'«accélère». Les forces irakiennes, soutenues par la coalition internationale anti-jihadistes sous commandement américain, ont lancé le 17 octobre l'offensi-

ve pour reprendre Mossoul, dernier grand bastion de l'EI en Irak. Après en avoir conquis fin janvier les quartiers orientaux, les forces irakiennes mènent depuis le 19 février une opération sur l'ouest de la cité.

Au Pentagone, on estime que la victoire à Mossoul est inéluctable, même si des combats très durs sont encore à attendre dans la vieille ville.

Quant à la Syrie, Raqa, capitale de facto des jihadistes, est désormais quasiment isolée du monde, les principales voies de communications ayant été coupées par les forces kurdo-arabes alliées de la coalition. Les mili-

taires américains envisagent que les jihadistes puissent bientôt ne plus contrôler qu'un ultime bastion dans la vallée de l'Euphrate, Deir Ezzor (est). Au total, le Pentagone estime que l'EI a perdu 65% des territoires qu'il détenait à son apogée en 2014. Reste que la coalition est affaiblie par des désaccords entre certains pays membres sur la stratégie à suivre tant à Raqa qu'à Mossoul. Les États-Unis et la Turquie s'opposent sur la force qui doit conduire l'assaut final vers Raqa. La Turquie ne veut pas que les milices kurdes YPG, qu'elle considère comme un groupe «terroriste», y participent.

Or, ces milices sont le fer de lance de la coalition arabo-kurde des Forces démocratiques syriennes (FDS), que le Pentagone juge être les plus à même de reprendre Raqa rapidement. L'une des options serait d'équiper les FDS en armes lourdes. Une autre option plus acceptable pour Ankara serait de dépêcher des renforts américains pour les épauler. Le Pentagone envisage ainsi d'envoyer un millier de soldats supplémentaires en Syrie, ce qui doublerait l'effectif de quelque 850 militaires américains déployés dans ce pays ravagé par la guerre depuis mars 2011.

En outre, la coalition doit répondre à la question du futur statut des territoires libérés en Syrie : autonomie sous une forme ou une autre, ou retour dans le giron du régime syrien. Revitalisées par le soutien militaire russe depuis septembre 2015, les forces syriennes ont progressé dans le nord du pays et sont désormais tout près de Minbej, une ville libérée par les FDS. Côté français aussi, une source diplomatique dit «attendre des réponses» de Washington sur «comment et avec qui» Raqa sera reconquise. L'offensive sur Mossoul, qui pourrait se conclure à l'été, crée aussi des dissensions entre alliés.



Points chauds

Démission

Par Fouzia Mahmoudi

Si les regards des médias et du public se sont focalisés ces dernières semaines sur le scandale des emplois fictifs, supposés, de Penelope Fillon et de deux des enfants du candidat officiel de la droite, certains observateurs avaient mis en évidence que le silence, lourd, de la scène politique sur cette affaire n'était pas motivé par la retenue, mais bien sur une probable culpabilité partagée, à des degrés divers. En effet, le nombre de parlementaires à utiliser des membres de leurs familles ou des proches comme assistants est assez important. Des emplois qui souvent ne se traduisent pas réellement en un travail concret mais plutôt en une façon comme une autre pour les élus de se remplir les poches. Et si Fillon a été le centre de mire de la presse à cause de son statut de candidat à la présidentielle, aujourd'hui c'est un autre parlementaire en vue qui est exposé pour ses pratiques douteuses. Visé par une enquête préliminaire sur les emplois de ses deux filles adolescentes, le ministre de l'Intérieur, Bruno Le Roux, a ainsi annoncé sa démission, tout en affirmant son «honnêteté». «Même si cela ne concerne en aucun cas la mission que j'ai aujourd'hui, celle de ministre de l'Intérieur, je ne veux à aucun prix que ce débat, fait d'amalgames, puisse porter atteinte au travail du gouvernement», a déclaré Le Roux. Le Parquet national financier (PNF) avait ouvert une enquête préliminaire quelques heures auparavant à la suite des révélations de «Quotidiem», l'émission de TMC, lundi soir, sur les emplois à l'Assemblée des filles de Bruno Le Roux, entre 2009 et 2016. L'enquête a été confiée à l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales. La présidence de la République a aussitôt annoncé le remplacement de Le Roux par l'actuel secrétaire d'État au commerce extérieur, Matthias Fekl. Député de la Seine-Saint-Denis de 1997 jusqu'à son entrée au gouvernement, en décembre 2016, Bruno Le Roux a employé ses deux filles en contrat à durée déterminée (CDD) comme collaboratrices à l'Assemblée nationale à plusieurs reprises pendant son mandat. Les premiers contrats de travail auraient été signés alors que les filles de M. Le Roux n'avaient que 15 ou 16 ans. Au total, vingt-quatre auraient été établis à leurs noms pour des salaires cumulés de 55 000 euros, soit dix contrats pour l'une, quatorze pour la seconde. D'après «Quotidiem», certains de ces CDD ont pu coïncider avec des stages en entreprise ou au temps universitaire, à l'été 2013 pour l'une des filles, vingt jours en mai 2015 pour l'autre, mettant ainsi en doute la réalité du travail accompli. Et il est plus que probable que les cas exposés de Fillon et Le Roux ou encore de Claude Bartolone il y a quelques années, mettent en évidence les limites d'une pratique qui dénote de plus en plus avec les demandes de sacrifice et d'exemplarité faites aux Français.

F. M.

Brésil

L'onde de choc se répand suite au scandale de la viande avariée

La liste des pays ayant fermé leurs portes à la viande du Brésil, secoué par un vaste scandale alimentaire, continuait de s'allonger mardi : après Hong Kong, un marché crucial, le Mexique et le Japon ont suspendu leurs importations.

Plus gros exportateur de viande au monde, le géant sud-américain, déjà plongé dans la pire crise récession de son histoire, se retrouve ainsi atteint de plein fouet dans un des secteurs-clés de son économie.

L'affaire a éclaté lorsque la police brésilienne a découvert vendredi que des gros exportateurs de viandes avaient corrompu des inspecteurs des services d'hygiène pour certifier de la viande avariée comme étant propre à la consommation.

La viande Brésilienne est exportée vers 150 pays, pour un total de 10 milliards de dollars en ce qui concerne le bœuf et le poulet. Selon le Centre de la sécurité alimentaire de Hong Kong, «la qualité de la viande en provenance du Brésil est sujette à caution», motif invoqué pour suspendre temporairement les importations de viande congelée ou réfrigérée, ainsi que de volaille. Les exportations de

viande de bœuf vers Hong Kong ont rapporté 718 millions de dollars au Brésil en 2016, d'après les chiffres du gouvernement brésilien.

Pour ce qui est de la volaille, Hong Kong occupe le cinquième rang, avec des importations à hauteur de 357,2 millions de dollars.

Le Mexique et le Japon ont rejoint mardi soir la liste des pays qui ont suspendu depuis dimanche leurs importations en provenance du Brésil. Lundi, d'autres marchés importants avaient tourné le dos au Brésil, y compris la Chine, deuxième acheteur de viande bovine et de poulet. En tout, une demi-douzaine de marchés ont annoncé des mesures.

La Corée du Sud a néanmoins décidé mardi de lever la suspension de distribution de volailles déjà importées, après avoir obtenu des autorités brésiennes la confirmation qu'aucune viande avariée n'était entrée dans le pays.

Sur 21 usines soupçonnées d'avoir commis des irrégularités, quatre ont une licence d'exportation vers l'UE. La Russie, qui dépend largement de l'importation de viande brésilienne depuis

qu'elle a décrété un embargo sur les produits américains et européens, a demandé des informations aux autorités sanitaires du Brésil.

La crise a pris une telle ampleur que le ministre de l'agriculture, Blairo Maggi, prévoyait déjà une telle défection lundi. «Nous nous attendons à ce que plus de 30 pays remettent en question le pays (comme fournisseur de viande) en raison de cette affaire», a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse à Brasilia. Ce scandale, qui implique deux multinationales brésiennes de l'agroalimentaire, JBS et BRF, «pourrait faire dérailler la reprise économique du pays», s'est inquiété le cabinet d'analyse Capital Economics, car «le Brésil fait face à une perte potentielle d'exportations d'environ 3,5 milliards de dollars, l'équivalent de 0,2% du PIB».

Au moins trente personnes ont été arrêtées et plusieurs usines de transformation de viande ont été fermées.

Selon le journal *Folha de Sao Paulo*, les 21 usines incriminées représentent pourtant seulement 1% de ces exportations.



Cinéma

Le long métrage «Timgad», avec Agoumi, projeté à Alger

■ Le long métrage «Timgad», du Franco-Algérien Fabrice Benchaouche, une comédie sur le retour au pays d'origine et ses aléas, a été présenté en avant-première algérienne mardi à Alger.

Par Adéla S.

D'une durée de 90 mn, le long métrage, projeté au cinéma «Algeria», raconte le retour de Djamel, archéologue, sur la terre de ces ancêtres pour y effectuer des fouilles et sa rencontre avec la population locale préoccupée par le devenir de leur équipe de football en plein déclin et à la recherche d'un entraîneur pour se qualifier à un tournoi.

Mokhtar, campé par Sid Ahmed Agoumi, l'instituteur du village, va convaincre Djamel, rendu par le Marocain Mounir Margoum, de prendre la tête de l'équipe, après l'avoir vu à l'œuvre, manipulant un ballon

devant les enfants du club. Baptisée «Juventus de Timgad», la jeune équipe du village, qui reprend espoir et retrouve le goût de l'aventure, finit par se qualifier, non sans difficultés, au tournoi du stade Vélodrome à Marseille.

Co-écrit par l'écrivain Aziz Chouaki et Fabrice Benchaouche, «Timgad» est servi par une pléiade de comédiens algériens et marocains aux personnages extravagants et grotesques, dans une satire qui rappelle en filigrane l'état du patrimoine archéologique, en l'espèce livré aux enfants qui ont fait du site de Timgad leur terrain de jeu.

Sid Ahmed Agoumi, Fatouma Bouamari, Lamri Kaouane,



Samir El Hakim, se partageant les rôles avec les comédiens marocains, Mounir Margoum, Myriem Akheddiou, Lotfi Yahia et Mourad Zeguendi, ont bien

porté la fiction qui a montré que par la détermination et la persévérance tout devient possible.

Coproduit par l'Agence algérienne pour le rayonnement cul-

turel (Aarc), et les maisons de productions «BL.Films» et «Alia films», «Timgad», sorti à la fin 2016, est sélectionné pour participer à la compétition du 6^e Festival maghrébin du film de Oujda (Maroc), prévu du 4 au 8 avril prochain.

A. S./APS

Journée mondiale de la poésie Hommage aux poètes

L'Association Kalima pour la culture et l'information a rendu hommage, mardi à Alger, à cinq poètes de talent, à l'occasion de la Journée mondiale de la poésie et le premier anniversaire de la constitutionnalisation du droit à la culture, en présence de personnalités politiques et culturelles et nombre de poètes et écrivains.

La liste des poètes honorés comporte des journalistes et des écrivains ainsi que le poète Ismail Yabrir qui a concilié entre

poésie, prose et théâtre, et a été distingué à travers ses œuvres par des prix au niveau national et arabe à l'instar du prix international Tayeb-Salih pour la création littéraire. L'association a rendu hommage également au poète Brahim Seddiki, journaliste et commissaire du Festival du film arabe d'Oran, aux poètes Lakhdar Fellous et Djamilia Kadri, ainsi que le poète en langue amazighe Ahmed Salim Ait Ouali. A l'occasion de la constitutionnalisation du droit à la culture,

l'association a distingué le président de la République Abdelaziz Bouteflika par la médaille de l'association et lui a offert un tableau de l'artiste algérien Nacer Bouhadjem intitulé «Sidi Boumediene» daté de 1880, reçu en son nom par le conseiller du président de la République, Saad Eddine Nouiouet. Le président du Haut Conseil de la langue arabe (Hcla), D' Salah Belaid, a estimé que la constitutionnalisation du droit à la culture constituait un

acquis important visant à rapprocher l'action culturelle des citoyens. Les poètes honorés lors de la célébration de la Journée mondiale de la poésie se sont félicités de cette initiative en tant que geste traduisant l'amour du travail créatif. Pour rappel, la Journée mondiale de la poésie a été initiée en 1997 par les poètes Mahmoud Darwish, Fadwa Tawkan et Azzedine Elmanasra et instituée en 1999 par l'Unesco.

Racim C.

Infrastructures

Azzeddine Mihoubi inaugure le Musée d'arts modernes d'Oran

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a inauguré, mardi soir à Oran, le Musée d'arts modernes d'Oran (MAMO), se félicitant de «cette structure qui vient combler le vide culturels».

«Ce musée a été construit avec des bras d'Algériens et son aménagement répond au goût

algérien», a déclaré le ministre, affirmant que «l'Etat, à sa tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, accorde un grand intérêt à la culture partant du rôle qu'elle joue dans le développement national en général et dans la promotion de la conscience de la société en particulier».

Azzeddine Mihoubi a également souligné que le MAMO est un «acquis important» de la wilaya d'Oran, qui s'apprête à accueillir de nombreuses manifestations importantes, à l'instar des Jeux méditerranéens 2021.

Le ministre a, en outre, affirmé la détermination des autorités concernées à encourager

les arts plastiques, rappelant qu'une réflexion est engagée pour la création d'un marché des arts plastiques, surtout que le nombre des artistes plasticiens est en croissance d'une année à une autre.

Dans ce sens, il a déclaré : «Les artistes algériens ont le droit de disposer d'un espace pour exposer leurs œuvres», ajoutant qu'il est temps pour que la toile algérienne authentique détrône celle imitée.

La cérémonie d'inauguration du MAMO a été marquée par l'organisation d'une exposition regroupant une quarantaine de toiles de grands artistes plasticiens dont Bachir Yelles, Abdelkader Guermez, Abdelhalim Hemch, M'hamed Issikhem.

Le MAMO a été réalisé sur trois niveaux à la place du siège des nouvelles galeries algériennes (ex-SNGA), situé à la rue Larbi Ben Mhidi, au centre-ville d'Oran.

R. C.

Mostaganem

Appel à produire davantage de pièces de théâtre pour enfants

Le ministre de la culture, Azzeddine Mihoubi, a appelé, mardi à Mostaganem, les théâtres, les associations et les coopératives théâtrales à produire davantage de pièces de théâtre destinées aux enfants.

«Il n'est pas possible de parler de théâtre sans s'intéresser aux enfants», a indiqué M. Mihoubi, lors d'une conférence de presse organisée au théâtre régional de Mostaganem «Si-Djillali-Benabdelhalim», en marge de la présentation de la pièce «Houria» aux enfants.

Il a ainsi appelé «les théâtres, les associations et les coopératives théâtrales à produire davantage de pièces de théâtre destinées aux enfants».

Le ministre de la Culture a également déclaré qu'«une réflexion a été engagée au ministère de

l'Education nationale pour introduire l'éducation artistique, dont le théâtre, dans les programmes, afin d'éduquer l'enfant à l'acquisition des arts».

Et d'ajouter : «Les théâtres devront prendre en charge la formation des encadreurs qui auront pour tâche d'inculquer les rudiments du théâtre au niveau des écoles primaires et des collèges».

La pièce «Houria» destinée aux enfants, écrite par Ahmed Belalem et réalisée par Boudjemâa Khaoula, a été produite par le théâtre régional de Mostaganem «Si-Djillali-Benabdelhalim».

Cette pièce, qui a vu la collaboration d'un groupe de jeunes comédiens, est la première du genre produite par le théâtre en question. D'une durée de 45 minutes, le spectacle a su retenir l'attention des enfants.

L. O.

Rendez-vous culturels

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 30 mars :

Exposition spéciale Journée de la femme, par Narimane Sadet Cherfaoui et Samia Boumerdassi.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Chéraga, Alger)

Du 18 au 31 mars :

Exposition collective «Œuvres récentes» des artistes peintres Moussa Bourdine, Adlane Djefel, Moncef Guita et du sculpteur Nadjib Bensaïd.

Vernissage le samedi 18 mars à partir de 15h.

Musée national Ahmed-Zabana (Oran)

Jusqu'au 31 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Hirech Boumediène.

Espacio España de l'Institut Cervantès d'Alger

Jusqu'au 30 mars à 18h :

Cycle de cinéma «Espace féminin», dans le cadre de la Journée internationale de la femme.

Galerie d'arts La Baignoire (Alger-Centre)

Jusqu'au 25 mars :

Exposition de photographies d'art «La Roma la ntouma» (Ni Rome ni vous), par le photographe Oussama Tabiti.



Coup-franc direct

730 milliards pour un football à l'agonie !

Par Mahfoud M.

Ceux qui ne s'arrêtent pas de s'enorgueillir des actes du président sortant doivent avoir honte de déclarer, tout honte bue, que Raouraoua a laissé 730 milliards de centimes dans les caisses de la FAF, sans pour autant qu'on puisse faire quoi que ce soit avec cet argent. Comment peut-on dire qu'il y a toute cette somme dans les caisses de la fédération, alors que notre football est à l'agonie ? Avec cette somme n'importe quel dirigeant sensé aurait tenté de lancer des centres de formation et en faire bénéficier les jeunes. Avec cette somme aussi au moins dix stades gazonnés et dotés des dernières technologies auraient pu être bâtis aux quatre coins du pays à l'image du fabuleux stade de Pékin, le nid d'oiseau, au tout au moins qui serait semblable au stade de Marrakech du voisin marocain. Avec cette somme, on aurait pu bâtir un centre des équipes nationales à Tamanrasset, par exemple, pour faciliter la préparation de la sélection nationale à la CAN et éviter les commentaires stupides de nos joueurs qui se plaignent à chaque fois de la chaleur et de l'humidité après leur défaite même face à des formations modestes à la CAN. Au lieu de cela, Raouraoua a préféré laisser cette somme dans les caisses de la fédération pour on ne sait quelle raison et a mis le football local à genou. Il ne peut en aucun cas s'enorgueillir de quoi que ce soit, lui qui a encouragé les différents clubs à revenir au synthétique au détriment du gazon, pour éviter de se casser la tête, optant pour la solution de facilité.

M. M.

Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing et disciplines assimilées

Abbas Essaid nouveau patron

ABBAS ESSAÏD est le nouveau président de la Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing et disciplines assimilées, après avoir recollé 14 des 26 voix exprimées lors de l'Assemblée générale élective de l'instance, tenue mardi à Alger. Essaid, président de la Ligue de Blida était en compétition avec Noureddine Issaâd, de la Ligue de Béjaïa, pour succéder au président sortant, Rabah Meddahi, dont le mandat vient d'expirer. C'est finalement Essaid qui a remporté le suffrage avec 14 voix, devant Issaâd (9 voix), au moment où trois bulletins ont été déclarés nuls. Le quorum a été atteint en présence de 24 membres sur les 37 qui composent l'assemblée générale de cette instance. «Je remercie cette honorable assemblée pour la confiance qu'elle a placée en moi et je m'engage à donner le meilleur de moi-même pour être à la hauteur de ses attentes», a promis Essaid dans une brève allocution ayant suivi son élection. «Mon but est de développer

la discipline, sur tous les plans, du nord au sud et d'est en ouest, à travers deux plans d'action : l'un à court terme et l'autre sur le long terme», a encore détaillé le nouveau président de la Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing et disciplines assimilées. De son côté, Noureddine Issaâd a reconnu sa défaite «en toute sportivité», ajoutant qu'il respectait «pleinement le choix de l'assemblée qui est souveraine». «Les élections se sont déroulées dans le calme et la transparence. Donc, il n'y a aucun regret. Et puis, le but principal est que la discipline se développe et que ses pratiquants à travers tout le territoire national s'épanouissent, aussi bien sur le plan national qu'international. Que ce soit moi ou un autre, c'est exactement la même chose. Je m'engage même à aider le nouveau président», a promis Issaâd. L'Assemblée générale a procédé également à l'élection du nouveau Bureau fédéral (BF), composé de huit membres.

Echecs

Championnat régional individuel jeunes ce week-end

LE CHAMPIONNAT régional Ouest des échecs individuel jeunes catégories mixte aura lieu vendredi et samedi prochains à Tiaret, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne des échecs. Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue de wilaya de Tiaret en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, verra la participation de plus 90 jeunes échéphiles représentant les ligues de wilayas de l'ouest du pays, à savoir, Mostaganem, Aïn Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Oran et Tiaret. La direction de cette phase régionale,

qui sera disputée en système suisse en sept rondes à la cadence d'une heure au finish (jeu rapide), sera assurée par l'arbitre international Benyamina Ali, arbitre principal, secondé de Ahmed Sakran.

Mise à jour du championnat de Ligue I Mobilis Le DRBT à l'épreuve du MOB

■ Le DRB Tadjenant sera à l'épreuve de la lanterne rouge du championnat de Ligue I Mobilis, le MO Béjaïa, qu'il affrontera lors du match programmé demain après-midi à 16h pour le compte de la mise à jour.



Le MOB en danger à Tadjenant

Par Mahfoud M.

Les gars de Tadjenant feront tout leur possible pour l'emporter et donc s'assurer une place qui leur permette de sauver leur saison et de rester en élite. Les poulains de Bougherara n'ont pas d'autre choix que la victoire s'ils souhaitent assurer le maintien en Ligue I. Ils se donneront donc à fond dès le début de cette rencontre. Pour l'emporter, le DRBT ne doit laisser aucune chance aux Bougiotes qu'ils devront retrancher dans leur zone et asphyxier dès les premières minutes, ce qui n'est pas évident

au vu de la difficulté de la rencontre. Accrochés par l'USM Bel Abbès à domicile, les camarades de Nezouani se doivent de se ressaisir, se donner à fond et éviter une autre contre-performance, surtout qu'il s'agit d'un match piège face à une formation qui joue son va-tout et n'a pas encore rendu les armes même si elle a hypothéqué ses chances de maintien en LI. Au DRBT on est conscient de ce qui les attend et les joueurs feront tout pour réussir un bon résultat. De son côté, la formation de Yemma Gouraya se donnera à fond pour tenter de revenir au moins avec le point du nul et garder encore espoir de se

maintenir même si ce ne sera pas facile, surtout après la dernière défaite à domicile face à l'USM El Harrach. Les Vert et Noir se rendront sans doute à Tadjenant avec un moral à plat mais tenteront quand même de créer la surprise en revenant avec le point du nul de ce déplacement très difficile. Les Bougiotes ne veulent pas s'avouer vaincus mais savent aussi que ce ne sera pas facile, surtout que les autres formations ne leur feront aucun cadeau.

M. M.

Ligue II Mobilis (26^e journée)

Choc à Béjaïa, l'USMB en danger

La 26^e journée de la Ligue II Mobilis promet des empoignades très intéressantes, avec surtout un match choc qui aura lieu au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa entre la formation locale et l'invité surprise au podium, la JSM Skikda. Aïnsi, les gars de la ville des Hamadites qui traversent une période quelque peu pénible se doivent de l'emporter s'ils ne souhaitent pas être lâchés par le reste du peloton. Les poulains d'Ifticen sont conscients qu'il leur faudra être concentrés sur leur sujet s'ils veulent rester dans le chemin de l'accession en Ligue I et pour cela ils doivent remporter les trois points. Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos devant une bonne équipe de la JSM Skikda qui se donnera à fond pour tenter de revenir

avec un résultat probant. Les gars de «Rusikada», qui ont effectué une remontée exceptionnelle au classement général, souhaitent garder le cap et assurer un bon résultat lors de ce match très important pour eux. Ils savent que ce ne sera pas évident et qu'ils devront se sacrifier sur le terrain s'ils souhaitent réussir un bon coup lors de ce match. L'USM Blida, qui reste dans le peloton de tête, aura un déplacement périlleux à effectuer puisqu'elle aura à croiser le fer avec l'A Boussaâda qui a un besoin pressant de points pour assurer son maintien en Ligue II. Les poulains de Zane feront tout leur possible pour revenir au moins avec un point de ce déplacement. L'US Biskra qui ne désespère pas de jouer l'accession en Ligue I, essaiera de

profiter de la situation avec les déplacements des autres concurrents pour tenter de l'emporter à domicile face au MC Saïda et se rapprocher plus de cet objectif de l'accession en LI. Il faut savoir que le leader, le PAC, a déjà assuré son accession et son match face à l'AS Khroub ne sera qu'une formalité, même si le club souhaite terminer champion.

M. M.

Le programme :

Vendredi 24 mars à 15h :

ASO-MCEE
CABBA-CRBAF
JSMB-JSMS
USB-MCS
ASK-PAC
ABS-USMB
ASMO-RCA
WAB-GCM

Ligue des champions d'Afrique/ Phase de poules

L'USMA fixée sur ses adversaires le 26 avril

Le représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique de football, l'USM Alger, sera fixé sur ses adversaires de la phase de poules le 26 avril prochain à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire (Egypte), a annoncé mardi l'instance continentale. Lors de ce tirage au sort, l'USMA,

finaliste de l'épreuve en 2015, sera versée dans le chapeau 2 en compagnie de l'ES Tunis (Tunisie), Al-Hilal (Soudan) et le Wydad Casablanca (Maroc). Les «Rouge et Noir» se sont qualifiés pour la phase de poules avec deux départs de Burkinabè du RC Kadiogo (aller 2-0, retour 0-1). La phase de poules (huitièmes de finale) de la Ligue des champions

débutera le 12 mai prochain avec le déroulement de la première journée, selon le calendrier de l'épreuve. Les huitièmes de finale concerneront 16 clubs, lesquels seront scindés en quatre groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi-Ouzou

Une dizaine de joueurs de basket victimes d'une intoxication alimentaire

QUELQUES 8 joueurs de basketball, deux arbitres et un membre de la ligue de wilaya de Basket, hébergés à la cité universitaire Mahmoudi de Draa Ben Khedda (10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou), ont été victimes, mardi, d'une intoxication alimentaire, a indiqué la Protection civile dans un communiqué. Les victimes de cette intoxication,

issues de plusieurs clubs, et qui souffraient de vomissements et douleurs abdominales, ont été évacuées vers l'Etablissement de proximité de santé publique de Draa ben Khedda par l'unité de Protection civile de cette même localité, où elles ont reçu les soins nécessaires, a-t-on précisé de même source.

L. M.

Traitement des glissements de terrain à Béjaïa

Un dossier adressé au ministère des Travaux publics

LES NOMBREUX glissements de terrain qui touchent plusieurs localités de la wilaya de Béjaïa telles que Barbacha, Ighram, Aït Smâïl, Chemini, etc. seront peut-être traités prochainement. C'est ce que nous avons appris ces derniers jours. Un dossier a été ficelé et adressé par le wali au ministère des Travaux publics. «Un dossier pour une demande d'inscription de projets destinés au traitement des glissements de terrain enregistrés à travers les communes de la wilaya de Béjaïa a été transmis au ministère des Travaux publics récemment», avait déclaré Mohamed Hattab, wali de Béjaïa, lors de son inspection effectuée au niveau du chantier du projet de rénovation et de modernisation de la route nationale N°75 sur 17 km, reliant Barbacha à Sétif. Ceci en réponse aux inquiétudes des populations des villages Ouandadja, Belouta et Igher Ouassen qui avaient bloqué les sièges de la commune et de la daïra de Barbacha à ce sujet. Ainsi, les travaux de modernisation de la RN 75 sont achevés. «En attendant la signalisation horizontale, le chef de l'exécutif a instruit le directeur de l'énergie afin d'achever les travaux entamés pour la traversée du gaz», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Le glissement de terrain q s'est produit au niveau du chemin communal menant vers Khéllil et Ouendadga, a été également inspecté. «L'APC

avait lancé l'étude de ce mouvement de sol et plusieurs variantes ont été proposées. Après avoir statué, une fiche technique a été élaborée et un avis d'appel d'offres lancé. Il reste à trouver le financement», précise-t-on. Le premier responsable de la wilaya a rappelé avoir «défendu» ce dossier auprès du ministère des Travaux publics et a rassuré les citoyens de cette région venus nombreux à sa rencontre pour lui faire part de leurs inquiétudes, les informant qu'il a accordé une enveloppe financière estimée à 38 millions de dinars pour l'aménagement de cette route. Il a par ailleurs tenu à condamner les citoyens d'avoir eu recours à la fermeture de la daïra pour revendiquer ce projet, rappelant que cette visite a été programmée il y a longtemps, contrairement à ce que l'on a pensé. Il a estimé que «les citoyens doivent faire preuve de plus de sagesse et patience et s'il y a eu auparavant de fausses promesses ce ne sera pas le cas à présent». «Le wali privilégie un langage transparent avec les citoyens», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «On doit dire la vérité et ne rien cacher». «Dans le cadre de sa démarche les citoyens vont être associés, à l'avenir, aux choix des projets de développement, eux seuls sont capables de déterminer les priorités et leurs besoins», a-t-on encore souligné. **Hocine Cherfa**

Du gazon artificiel pour tous les stades communaux

LES INFRASTRUCTURES sportives locales de Béjaïa vont être améliorées dans les mois et années à venir, au grand bonheur de la famille sportive de wilaya. «Tous les stades communaux seront revêtus incessamment en gazon artificiel pour permettre aux sportifs de pratiquer le sport dans de meilleures conditions». Cette bonne nouvelle a été annoncée par le wali de Béjaïa, Mohamed Hattab, lors de sa visite d'inspection et de travail effectuée avant-hier dans la daïra de Barbacha. D'ailleurs, le stade communal de cette localité sera le premier à bénéficier de la pose de gazon synthétique dans le cadre de cet ambitieux programme. «Sur instruction du wali de Béjaïa, le stade communal de la commune de Barbacha sera revêtu en gazon artificiel. Cette décision a été prise lors de sa visite d'inspection et de travail au niveau de cette localité, lundi dernier. Toutes les communes sont concernées également par cette nouvelle mesure, puisque le chef de l'exécutif avait instruit sur place le directeur de la jeunesse et des sports afin de réaliser cette action et de procéder à la pose du gazon artificiel sur les terrains», a-t-on appris de la cellule de communication de la wilaya. Cette opération touchera en premier lieu les stades situés aux chefs-lieux de daïra et s'étendra aux autres stades communaux, a précisé la même source. À noter que plusieurs stades communaux de la wilaya ont déjà bénéficié de la pose de gazon artificiel. Il s'agit, entre autres, des stades municipaux d'Aokas, Amizour, Benallouache et du stade scolaire dans la commune de Béjaïa. L'APC de Seddouk vient de recevoir une enveloppe de cinq milliards de centimes pour la pose d'une pelouse synthétique. Cette enveloppe lui avait été accordée lors de la dernière visite du wali de Béjaïa dans la région, rappelle-t-on.

H. C.

Tout est prêt pour la campagne électorale



Djalou@hotmail.com

8 morts et 24 blessés dans un accident à Tiaret

Encore un drame de la route meurtrière

■ Le drame s'est produit sur la Route nationale 14 (RN 14), lorsqu'un bus reliant les communes d'Aïn El-Hadid et de Frenda est entré en collision avec un camion et un véhicule utilitaire.

Par Jalil H.

Huit personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu hier à Tiaret, a-t-on appris du directeur de la santé de la wilaya, Mahfoud Arfi. Ce drame s'est produit sur la Route nationale 14 (RN 14), lorsqu'un bus reliant les communes d'Aïn El-Hadid et de Frenda est entré en collision avec un camion et un véhicule utilitaire, à hauteur de la localité d'Ouled Yahia entre Aïn El-Hadid et Takhemaret, a indiqué la Protection civile de la wilaya. L'intervention de la Protection

civile a permis d'évacuer les corps sans vie et les blessés vers l'hôpital de Frenda. Le directeur de la santé a fait savoir que la gravité des blessures de

certaines a incité à leur transfert vers l'hôpital «Youssef-Damerdjij» du chef-lieu de wilaya.

J. H./APS

Propagande terroriste sur les réseaux sociaux

Trois Marocains arrêtés à Barcelone et à Valence

La police espagnole a arrêté hier, à Barcelone et à Valence, trois personnes de nationalité marocaine, dans deux opérations distinctes, pour propagande terroriste et tentative de recrutement des combattants au profit de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (El/Daech) à travers les réseaux sociaux, indique le ministère espagnol de l'Intérieur. «Le marocain de 45 ans arrêté à Benetusser (Valence) a tenté de recruter via internet des combattants devant se rendre dans les zones de conflit pour collaborer avec Daesh», a précisé la même source, ajoutant que cette personne a publié «à plusieurs reprises des messages expliquant les tactiques de combat en utilisant des profils virtuels différents. Il a également vanté les attaques terroristes commises par Daesh en Europe, en Syrie et dans d'autres pays». Ses activités, ajoute le ministère espagnol de l'Intérieur, «ont fait de lui une

véritable menace pour la sécurité publique puisqu'il utilisait les réseaux sociaux pour mener à bien un endoctrinement terroriste efficace, basé sur la diffusion du contenu violent, d'abord en faveur d'Al-Qaïda et à l'heure actuelle, pour le groupe terroriste Daesh». Pour sa part, la police catalane a arrêté, dans la ville de Roda de Ter (Barcelone), deux autres Marocains, âgés respectivement de 26 et 37 ans, et accusés de diffusion de messages à caractère radical à travers les réseaux sociaux, indique-t-on. L'enquête menée par la police catalane a été déclenchée après la découverte «des activités de propagande des deux détenus qui glorifiaient le terrorisme», précise-t-on. Au total, 195 terroristes ont été arrêtés par les forces de sécurité espagnoles depuis 2015, l'année où le ministère de l'Intérieur a porté à 4 le niveau d'alerte antiterroriste.

R. I.